

Avril 2017

# La Côte Saint André

Numéro

30

Bulletin municipal d'informations



p.5

La prévention  
à La Côte  
Saint-André



p.6

Les bons gestes  
écocitoyens :  
rappels utiles



p.9

Yarn Bombing  
saison 3, c'est  
bientôt !



La Côte  
Saint-André

[www.lacotesaintandre.fr](http://www.lacotesaintandre.fr)





Mieux vivre ensemble est l'affaire de tous ! **Chacun d'entre nous contribue quotidiennement au bien-être dans notre cité.** Le dossier central de ce magazine valorise différents moyens d'y parvenir. Chaque année, au printemps, on assiste à une recrudescence des incivilités qui vont de pair avec un irrespect du personnel en charge de la propreté de la Ville. **Notre équipe municipale s'engage dans la lutte contre ces actes d'incivisme.**

🌀 Notre nouvelle équipe de police municipale s'investit pleinement dans ses missions de prévention et de sensibilisation ; elle va également engager une verbalisation des contrevenants récalcitrants (déjections canines, détritus, dépôts sauvages...).

🌀 La vidéo-protection qui fonctionne depuis février en centre-ville contribue à sanctionner les actes répréhensibles et ainsi **rendre La Côte Saint-André plus sûre.**

En matière d'engagement citoyen, je tiens à saluer celles et ceux d'entre vous qui s'investissent comme bénévoles ou responsables d'associations et qui ne comptent pas leur temps pour aider leur prochain et ainsi contribuer au dynamisme de notre Ville.

En ce début d'année, le démarrage de nombreux chantiers concrétise notre engagement électoral :

🌀 Rénovation de l'école publique.

🌀 Entretien du patrimoine communal (travaux pour l'éclairage et la toiture de la Halle, réfection du toit de la tour médiévale du Château Louis XI, sécurisation du Chemin des Meunières vers la rue Ninon Vallin).

🌀 Démarrage des travaux de voirie du nouveau quartier Allivet-Bouvain...

Toujours dans un souci de rendre La Côte Saint-André attractive, la Ville a accepté de prendre en charge **la délivrance des cartes nationales d'identité sécurisées** (seulement 8 communes en Nord-Isère sont dans ce cas). Ce service de proximité va augmenter sensiblement la fréquentation de La Côte Saint-André et donc intensifier l'activité de nos nombreux commerces et services.

Pour conclure, je ne peux que vous rappeler que l'engagement citoyen passe aussi par le fait de voter pour les élections présidentielles et législatives.

Bonne lecture !



Votre Maire, **Joël Gullon**

## Sommaire

.1

.2

.3

Vie quotidienne

.5

Le point sur la prévention

.6

Dossier

.12

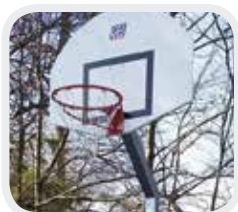
Actualités

.14

Actus photos

.15

Expressions



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

**Joël Gullon**

Hôtel de Ville

38260 La Côte Saint-André

**RÉDACTION**

Services de la ville

**DISTRIBUTION**

Par nos soins

**CONCEPTION GRAPHIQUE**

Bas de casse

**PHOTOS**

Services de la ville

Élus, Freepik, Pixabay

**COUVERTURE**

La Tour Bocsozel

**IMPRESSION**

Rochat

**TIRAGE**

2 750 ex.

Carnaval organisé par le Centre Social « Les Sources » avec les écoles primaires publique et privée.

### NOUVEAU À LA CÔTE !

Les demandes des nouvelles cartes d'identité sécurisées avec prise d'empreinte digitale biométrique sont désormais possibles à La Côte Saint-André. Notre ville fait partie des 8 communes du Nord Isère habilitées. Après avoir déposé votre dossier, c'est par SMS que vous serez informé de la mise à disposition de votre titre. Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

### BRÛLAGE

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon est interdit. La seule solution est la collecte en déchèterie ou le compostage.

### INFOS COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est reportée les jours fériés. La collecte du lundi 17 avril (Lundi de Pâques) sera ainsi reportée au mardi 18 avril. Les collectes des lundis 1<sup>er</sup> et 8 mai seront reportées respectivement aux mardis 2 et 9 mai. En revanche, la collecte du lundi 5 juin (Lundi de Pentecôte) sera effectuée normalement. Enfin, la collecte du vendredi 14 juillet sera reportée au lundi 17 juillet pour la collecte du centre-ville et au mardi 18 pour la collecte sélective).

### B.I HAPPY SHOPPING, LES CHÈQUES CADEAUX DE BIÈVRE ISÈRE



Dans l'optique de dynamiser et soutenir l'économie locale, Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec les unions commerciales du territoire, a mis en place des chèques cadeaux 100 % locaux utilisables auprès des artisans, commerçants et producteurs du territoire, partenaires de l'opération. Ils s'adressent aux particuliers, aux dirigeants d'entreprises et aux comités d'entreprises. La liste des commerçants adhérents par univers cadeaux et par commune est disponible sur le site internet de Bièvre Isère Communauté.

### PÊCHE EN ÉTANG – SAISON 2017

La pêche à la truite sur les étangs du territoire de Bièvre Isère Communauté a ouvert le 11 mars. L'ouverture générale pour les autres espèces de poissons est fixée au 1<sup>er</sup> mai. Bièvre Isère Communauté organise aussi de nombreux événements tout au long de l'année (safari truites, initiation pêche pour les enfants, pêche de nuit en « no kill »...). La plaquette pour la saison 2017 est disponible dans les offices de tourisme du territoire et dans les points de vente de cartes de pêche. Retrouvez toutes les informations sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com).

### LES ASSISTANTS MATERNELS EN RELAIS

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) de La Côte Saint-André est un service cofinancé par la Caisse d'allocation familiale, le Conseil départemental de l'Isère et Bièvre Isère Communauté. C'est un véritable lieu d'information à destination des enfants, des parents et des assistants maternels. Le RAM propose différentes animations tout au long de l'année.

+ D'INFOS : 04 74 20 95 90 ; [ram@bievre-isere.com](mailto:ram@bievre-isere.com)

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie et la police municipale peuvent veiller sur les logements vides pendant les vacances. Que devez-vous faire ? Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale votre départ en vacances. **Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le week end** afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

## RAPPEL

LA MAIRIE EST OUVERTE LE DERNIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 9H À 12 H

Les élus y tiennent une permanence...

... Et profitez du samedi pour faire votre passeport !

### MAISON DES SERVICES PUBLICS ET DE L'EMPLOI

24 avenue Jongkind  
38260 La Côte-Saint-André  
04 74 20 31 57  
[msp@bievre-isere.com](mailto:msp@bievre-isere.com)

Lundi au Jeudi  
09h00-12h00 & 13h30-17h00  
Vendredi  
09h00-12h00 & 13h30-16h30

### Permanences Côtôises

À la Maison des services publics et de l'emploi

**ADATE** Association Dauphinoise d'Accueil des Travailleurs Etrangers  
Mardi 9h30 à 11h30

**ADIE** Micro-crédit et accompagnement des micro-entrepreneurs  
1 mercredi par mois 9h à 12h  
Prendre RDV au 04 74 43 39 68

**AGEDEN** Info Energie 3<sup>e</sup> mercredi  
Prendre RDV au 04 76 23 53 50

**ALI** Suivi, orientation, formation, emploi des bénéficiaires du RSA  
Prendre RDV au 06 82 87 53 29

**ARMÉE DE TERRE**  
Prendre RDV au 04 76 76 22 30

**ASPIT EMPLOI** Association Solidarité de Proximité pour l'Insertion par le Travail  
Lundi 14h-16h30, jeudi & vendredi 9h-12h

**CAF** Borne vision-accueil  
Jeudi 13h30 à 16h30

**CARSAT** Service retraite  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi 9h à 12h et 13h30 à 16h30  
Prendre RDV au 09 71 10 39 60

**CARSAT** Service social  
Mardi 9h à 12h  
Prendre RDV au 04 74 31 09 07

**CICAS** Caisse de Retraites Complémentaires  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi 9h à 12h et 13h30 à 16h  
Prendre RDV au 0820 20 01 89

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**  
Prendre RDV au 04 74 20 31 57

**CPAM**  
Jeudi 9h à 12h et 13h30 à 16h30

**CRPF** Centre Regional de la Propr. Forestière  
2<sup>e</sup> mardi 9h à 12h

**MOB** Mission Locale de la Bièvre  
Prendre RDV 04 74 20 83 41

**MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE**  
Jeudi 9h à 12h Prendre RDV 09 69 36 87 00

**OHE PROMETHEE - CAP EMPLOI**  
Conseillère emploi : mercredi de 9h à 16h  
Conseillère formation : mardi  
Prendre RDV au 04 74 53 02 75

**SERVICE D'ADDICTOLOGIE MUTUALISTE DES ALPES**  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi 14h à 16h30  
Prendre RDV 04 74 78 07 80

**SOLIAH** 2<sup>e</sup> jeudi 10h à 12h

**VIE LIBRE** Groupe de paroles pour le traitement de l'alcoolisme  
2 Lundis par mois  
04 76 55 95 90 ou 04 76 93 06 73

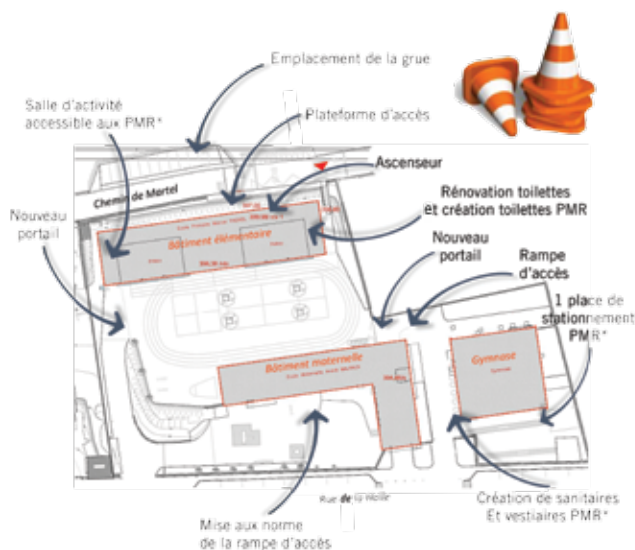
## UNE ÉCOLE PLUS ACCESSIBLE...

**La mise en accessibilité de l'école publique a débuté cette année.** Les travaux consistent à mettre le groupe scolaire aux normes. Mais rendre l'école accessible, ce n'est pas uniquement installer un ascenseur ; c'est aussi travailler sur **la réduction des bruits parasites, rendre clairement identifiable toute la signalétique.** C'est aussi permettre l'accès du gymnase scolaire à tous ou

garantir la sécurité des enfants et des adultes en cas d'incendie. Les travaux se déclinent en plusieurs tranches sur les différents bâtiments du groupe scolaire (voir ci-contre)... Un chantier délicat qui nécessite de la rigueur sur le respect du planning car l'opération est très contrainte en raison de la co-activité chantier/activités scolaires.

### SUIVI DE CHANTIER

**Un cahier de liaison a été mis en place par la municipalité pour prendre en compte les éventuelles remarques.** Chacun est invité à y poser ses questions, formuler des remarques et commentaires relatifs au déroulement des travaux. C'est lui qui relaie les remarques étudiées lors des réunions de chantier hebdomadaires.



\*Personne à Mobilité Réduite

## Travaux pratiques

Depuis le mois de février, l'école publique bénéficie de travaux de mise en accessibilité. Aperçu des travaux planifiés en bref...

### ☉ MATERNELLE

- Mise en place d'une rampe d'accès
- Mise aux normes de la rampe de la cour intérieure
- Travaux intérieurs de mise en accessibilité

### ☉ ÉLÉMENTAIRE

- Mise en place d'un ascenseur desservant tous les étages
- Changement de deux portails
- Rénovation complète des toilettes et création de sanitaires PMR
- Travaux intérieurs de mise en accessibilité
- Réalisation d'une salle PMR périscolaire

### ☉ GYMNASÉ

- Réalisation d'un vestiaire et toilettes PMR au rez-de-chaussée
- Création d'une place de stationnement PMR.

## BUDGET 2017 DE BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Lundi 20 février, les élus de la collectivité ont voté le budget 2017. Malgré un contexte contraignant pour l'élaboration des budgets des collectivités, **Bièvre Isère Communauté n'augmente pas les impôts, tout en proposant le maintien des services à la population, de nouvelles actions et un programme d'investissement ambitieux.**

Cette année, le budget total (principal + annexes) s'élève à 79 997 119 €, avec 15 millions d'euros dédiés aux travaux d'investissement. Avec 6,8 millions de subventions, le reste à charge pour Bièvre Isère Communauté est de 8,2 millions d'euros et sera financé à plus de 3 millions d'euros grâce à l'autofinancement.

**Les investissements concernent principalement quatre axes majeurs :**

☉ L'ÉCONOMIE avec la commercialisation des zones d'activité, le Très Haut Débit.

☉ L'ENVIRONNEMENT avec la protection de la ressource en eau potable, la collecte et le traitement des déchets, la restructuration de la station d'épuration des Charpillates à La Côte Saint-André...

☉ L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES conduit par les politiques familles, culturelles et sportives (les travaux aux gymnases Pierre de Coubertin à La Côte Saint-André et de La Daleure à Saint-Etienne de Saint-Geoirs, le réaménagement d'Aqualib' à La Côte Saint-André et la création d'une médiathèque à Saint-Etienne de Saint-Geoirs).

☉ L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'HABITAT avec la mise en œuvre du service ADS (Application Droits des Sols) en 2015 réalisée dans des conditions optimum et l'aménagement du territoire qui se poursuit avec le projet de PLUi.

NOUVEAU



RETROUVEZ BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ SUR FACEBOOK !

Bièvre isère  
COMMUNAUTÉ



## LA POLITIQUE PRÉVENTIVE DE LA VILLE

### Un ensemble de dispositifs complémentaires...

Ce début d'année, après un long travail en étroite collaboration entre les élus, les référents sûreté de l'Isère, les représentants locaux de la gendarmerie, la police municipale, les services techniques de la ville, **la vidéo-protection vient d'être déployée sur la commune avec l'installation de 16 caméras** (caméras d'ambiance et caméras dédiées à la lecture de plaques d'immatriculation).

*Cette démarche est complémentaire à l'ensemble des dispositifs de la politique préventive de la commune.*

☉ La ville vient de renouveler sa stratégie territoriale de prévention de la délinquance. Il s'agit d'un **programme d'actions qui permettent de lutter contre l'insécurité et favoriser la prévention de la délinquance.**

☉ Une nouvelle équipe de policiers municipaux a pris ses fonctions en 2016 dont les horaires de travail ont été adaptés aux spécificités de notre ville, et l'équipe va être renforcée avec l'arrivée d'un agent de surveillance de la voie publique.

☉ Deux animateurs de prévention sont également présents sur la commune pour aller à la rencontre des jeunes et les aider à résoudre leurs difficultés

☉ Une présence renforcée d'adultes sur la gare routière a également été instaurée.

La vidéo-protection est bien un dispositif complémentaire de la politique préventive de la ville.

### ZOOM SUR LA VIDÉO-PROTECTION

#### Qu'est-ce que la vidéo-protection ?

Elle consiste à placer des caméras vidéo sur la commune afin de protéger les biens et les personnes, de dissuader les auteurs d'actes de malveillance. Elle permet, en différé, d'évaluer les situations à risques, d'identifier les auteurs d'infractions ou de dégradations sur l'espace public.

#### Comment les emplacements sont retenus ?

Les emplacements ont été définis au terme de la concertation avec l'ensemble des acteurs de terrain. Certaines zones ont ainsi été prioritaires.

#### Comment sont traitées les données recueillies par la vidéo-protection ?

Les caméras réparties dans la ville sont gérées depuis un poste central installé en mairie, dans un local dédié et sécurisé. L'accès y étant limité aux personnes assermentées et habilitées et aux autorités judiciaires dans le cadre d'une enquête.

#### Y a-t-il quelqu'un en permanence devant un écran ?

Non, il s'agit bien de vidéo-protection, il n'y a pas de visionnage permanent en direct, les caméras conservent en mémoire les images un certain temps ; ensuite, elles sont automatiquement écrasées.

#### Comment est préservée la liberté individuelle ?

De manière à garantir les libertés fondamentales et le respect de la vie privée de chacun, toutes les images provenant des caméras qui pourraient empiéter sur un espace privé sont floutées.



# culture

## DÉBUT DE LA SAISON CULTURELLE 2017...



Le Panthéon charivarique d'Hector Berlioz

### CARICATURES HISTORIQUES

La saison culturelle 2017 a démarré en mars avec l'exposition des caricatures de **Benjamin Roubaud** proposée par un collectionneur cotois infatigable **Pierre Quiblier**.

Benjamin Roubaud, dessinateur satirique lithographe, contemporain d'Hector Berlioz, illustra aux côtés de Daumier et Nadar la caricature dans des journaux célèbres comme *La Caricature*, *Le Charivari*, dans lequel il a publié 100 portraits : Hector Berlioz, Victor Hugo, Honoré de Balzac pour ne citer que les plus célèbres.

Le fruit des recherches de Pierre Quiblier a permis de constituer une collection rare d'œuvres de cette époque.

### LE PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Le 21 mai 2017, la ville participera une nouvelle fois à cet événement national qui permet de faire découvrir les tombes et sépultures remarquables érigées dans les cimetières. Certaines sont signées par **Lesage**, et appartiennent à d'anciennes familles de La Côte Saint-André sans oublier, bien sûr, celle de **Johan Barthold Jongkind**. Comme l'an dernier, **Dominique Fabre** se chargera d'accompagner les visiteurs.

**Le rendez-vous est fixé devant l'entrée du cimetière le 21 mai à 14h00.**

## Engagement citoyen : et si on améliorait



**La citoyenneté, si elle relève d'un certain nombre de droits et de devoirs, est aussi un parcours dans la vie de la cité, qu'il soit politique, associatif ou qu'il permette de mieux vivre ensemble sur un territoire.**

La solidarité et le volontariat revêtent ici une signification toute particulière et ce dernier constitue une forme privilégiée d'engagement citoyen, mais il existe aussi d'autres occasions pour chacun d'investir et de s'investir pour un mieux-être quotidien.

### L'ENTRAIDE ENTRE HABITANTS

Elle est mise en œuvre naturellement par tout un chacun quand il s'agit de se préoccuper d'un voisin en situation de fragilité, de se rendre des services entre pairs... Mais il est aussi possible de s'engager collectivement sur des actions solidaires accompagnées par le Centre Social municipal. Ainsi, à titre d'exemple, de nombreux bénévoles s'investissent dans les actions suivantes :

⊗ Soutien scolaire auprès des enfants scolarisés à l'école primaire.

**20 enfants ont bénéficié d'une aide aux devoirs en 2016.**

⊗ Intervention dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires : groupe couture du Centre social, club de scrabble et prochainement club de philatélie...

⊗ Echanges Juniors-Seniors, entre personnes retraitées et jeunes collégiens.

⊗ Apprentissage du Français pour des adultes au sein des ateliers de conversation française.

⊗ Initiation à l'informatique.

- ⊗ Réseau de bénévoles visitant les personnes âgées isolées
- ⊗ Système d'Echange Local : échange de biens, de savoirs et de services entre habitants sans échange monétaire.

En outre, toute initiative favorisant le « bien-vivre ensemble » peut être accueillie et accompagnée par le Centre Social.

### LE COMPORTEMENT ECO-CITOYEN

La citoyenneté s'exerce aussi vis-à-vis de l'environnement et de la nature. Le citoyen a des devoirs envers la planète sur laquelle il vit, et l'environnement dans lequel il évolue. Ces devoirs sont indispensables, car ils sont le garant du maintien des ressources vitales de la Terre. Il s'agit donc pour chaque citoyen de se comporter en acteur de la préservation de l'environnement, en accomplissant des éco-gestes dans la vie de tous les jours.

#### ⊗ À TRAVERS LA GESTION DES DÉCHETS ET LE RECYCLAGE DES OBJETS ET VÊTEMENTS

- Compostage individuel ou collectif (un composteur collectif est installé dans la cour du Centre Social, un autre est installé au jardin Mercier)...

- Ateliers « récup » proposés au Centre Social...

- Fête de la Récup : initiative d'habitants accompagnés par le Centre Social



# ensemble notre quotidien ?

## © À TRAVERS LE COMPORTEMENT DANS LA RUE

Le **saviez-vous** ? ■ Un chewing-gum jeté dans la rue a besoin de 5 ans pour se dégrader. ■ Les lieux publics (espaces de jeu, rues...) appartiennent à chacun d'entre nous. ■ Le respect de notre lieu de vie fait partie des devoirs du citoyen.

C'EST L'ARGENT  
DE VOS IMPÔTS QUI  
EST UTILISÉ POUR  
NETTOYER NOTRE  
VILLE. EN RESPECTANT  
NOTRE VILLE, CET  
ARGENT POURRAIT ÊTRE  
UTILISÉ À D'AUTRES  
FINS.

## Quelques gestes simples souvent négligés...

- Ramasser les déjections de son chien
- Déposer les déchets dans les poubelles publiques, les bouteilles de verre dans les conteneurs et les encombrants à la déchèterie
- Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon est interdit. La seule solution est la collecte en déchèterie ou le compostage.
- Respecter les lieux où il est interdit de fumer
- Respecter les édifices publics, les monuments historiques et les murs des habitations
- Ne pas jeter par la fenêtre les mégots de cigarettes ou autres déchets (emballages, etc)
- Ne pas nourrir les pigeons, arracher l'ambrosie...
- Sortir les poubelles la veille au soir de la collecte
- Ne pas vider son cendrier de voiture sur le sol
- Le nettoyage des conteneurs est à la charge des utilisateurs



Obligation de mettre ses poubelles dans des conteneurs et les encombrants en déchèterie

## © À TRAVERS LES NUISANCES SONORES

Le **saviez-vous** ? L'article R.48.2 du Code de la Santé Publique prévoit que « Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être constaté et sanctionné, sans qu'il y ait besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».



## Quelques gestes simples souvent négligés...

- Même chez soi, penser aux autres pour l'utilisation d'appareils ménagers, pour la pratique de la musique et autres activités bruyantes.
- L'usage d'appareils de bricolage, de jardinage, susceptible de causer une gêne pour le voisinage est limité aux horaires suivants :

<b>Jours ouvrables</b>	08h00 à 12h00	14h00 à 19h30
<b>Samedi</b>	09h00 à 12h00	15h00 à 19h00
<b>Dimanche et jours fériés</b>	10h00 à 12h00	<b>INTERDIT</b>

- Eloigner si possible les appareils sonores (hi-fi, TV, etc...) des cloisons et murs mitoyens.
- Pour remédier aux portes qui grincent ou qui cognent, un peu d'huile et de discipline pour être tranquille.
- Eviter de déposer votre verre dans les conteneurs à une heure avancée de la journée.
- Utiliser le klaxon uniquement en cas de danger immédiat.
- Ne pas laisser tourner le moteur de son véhicule à l'arrêt si cela n'est pas nécessaire.
- Un véhicule trafiqué, qu'il soit à deux ou quatre roues, ou mal entretenu (pot d'échappement percé ou bricolé) génère des nuisances sonores.

## Le saviez-vous ?

En tant que propriétaire ou locataire d'une maison, vous avez des obligations...





## Côt'en fêtes, c'est parti !



Le comité des fêtes associatif a vu le jour en février sous le nom de « Côt'en fêtes ». L'association reprendra les activités de l'ancien comité des fêtes qui était jusqu'alors municipal avec pour objet l'organisation de fêtes et de manifestations de qualité dans la localité et ses environs, en cohérence et sans doublons avec les manifestations existantes **dans le but de diversifier et rythmer l'agenda festif de la ville de La Côte Saint-André ;** et aussi d'acheter et de gérer du matériel

d'animation qui sera mutualisable avec les autres associations côtoises.

Le bureau est composé d'une trésorière Karine Pilaud, d'une secrétaire Isabelle Chorier Jeronimo et de deux co-présidents Bruno Tiburzio et Frédéric Raymond. Un appel aux volontaires est lancé, n'hésitez pas à nous contacter.

### Côt'en fêtes

cotenfetes@gmail.com

06 14 58 85 03 ou 06 01 77 77 97



## Sécurisation du chemin des Meunières

L'abribus situé chemin des Meunières vient d'être sécurisé. Après consultation des habitants du quartier, des aménagements de sécurité ont été installés (ralentisseurs, potelets, marquage au sol...) afin de réduire la vitesse et assurer une meilleure sécurité des enfants empruntant le bus scolaire, mais également des riverains qui utilisent la navette gratuite du jeudi pour rejoindre le marché.



## Du neuf au Ponal

L'OPAC a lancé en 2016, une opération de réhabilitation de son ensemble « Le Ponal » composé de 88 logements. Cette opération a commencé par une réhabilitation du bâti : isolation, embellissement, et étanchéité... La réhabilitation des espaces extérieurs sera réalisée dans un 2<sup>e</sup> temps. Une visite avec les responsables de l'OPAC et des représentants de la Mairie s'est déroulée le 27 février lors de l'enlèvement de l'échafaudage sur le 1<sup>er</sup> bâtiment afin d'admirer la nouvelle façade.

## Le Conseil municipal des enfants s'ouvre aux jeunes !

Après quelques actions concrètes réalisées en 2016 et début 2017, le conseil municipal des enfants va tester une nouvelle formule plus moderne et plus ouverte à la citoyenneté. **Une demi-journée portes ouvertes à tous les jeunes résidant à La Côte Saint-André est organisée le 6 mai de 9h à 12h à la mairie.** Tous les enfants de 9 à 13 ans qui souhaiteraient rejoindre l'équipe en place et s'investir pour porter des projets collectifs seront les bienvenus.

### DERNIÈRES ACTIONS MENÉES

- 🕒 Installation de panneaux de basket au parc Allivet
- 🕒 1<sup>er</sup> film sur la prévention routière réalisé en 2016
- 🕒 2<sup>e</sup> film sur la prévention routière avec la participation des pompiers. (SDIS 38)





# Un beau défi en perspective

Transatlantique  
**RAMES GUYANE 2017**



Certains feraient le trajet en avion. Lui a choisi de le faire à la force des bras. Le 25 novembre prochain, Gaël Dabbene, 41 ans, s'élancera du Sénégal, direction Kourou, en Guyane. Une traversée à la rame de 4 700 km en solitaire. L'idée a germé dans la tête de ce chef d'entreprise alors

qu'il écoutait Charles Hedrich à la radio. L'aventurier parlait de la traversée de l'Atlantique. « *Et pourquoi pas moi ?* » s'est dit Gaël. Il réunit dès lors une équipe de bénévoles, prête à l'accompagner dans le projet et qui, ensemble, crée l'association « *Rame en Mer* ». Au programme, entraînement physique et mental et surtout, achat du bateau. Le *Côtois* passera entre 40 et 60 jours à bord d'un monotype insubmersible, le *Mona Lisa*, qui portera le numéro 38, petit clin d'œil à notre département.

L'embarcation mesure 8 m de long pour 1,60 m de large. Côté confort, aucun superflu. Il lui faudra embarquer des provisions afin de pouvoir se nourrir pendant toute la traversée. Le projet, solitaire, se veut aussi solidaire. Gaël s'est engagé auprès de deux associations locales, le Prado et Soleil Rouge. Les fonds supplémentaires récoltés durant l'opération leur seront reversés.

[www.rame-en-mer.org/faire-un-don](http://www.rame-en-mer.org/faire-un-don)

L'aventure en direct  /Rame En Mer

## Feu M. Carnaval...



Vendredi 17 février 2017, grâce à l'implication de bénévoles et de parents, les rues de la ville ont été animées par le Carnaval, manifestation organisée par le Centre Social « Les Sources » en partenariat avec les écoles primaires publique et privée de La Côte Saint-André.

Pour partager un moment festif, les élèves des deux groupes scolaires se sont retrouvés en début d'après-midi dans la cour du château pour présenter des chants et des danses, en utilisant leurs instruments de musique réalisés à partir de matériaux de récupération. **Le carnaval étant en effet placé sous le thème de la récup' cette année !** Puis, les enfants, accompagnés de leurs parents ont suivi Monsieur carnaval » dans les rues de la ville sous le regard de nombreux habitants. Le lâcher de ballons multicolores s'est déroulé dans la cour de l'EHPAD, avant l'arrivée au Château où les enfants ont vu partir en fumée « Monsieur Carnaval ». Pour clore ce bel après-midi, chocolat chaud et bugnes, confectionnés par des bénévoles du Centre social, étaient offerts aux familles.



## 3, 2, 1... Yarn bombing

**DANS LES RUES DE LA VILLE...**

Le mobilier urbain de La Côte Saint-André se pare de laines aux couleurs printanières et estivales... C'est l'effet du Yarn-Bombing. Après les succès rencontrés ces deux dernières années, les bénévoles *Côtois* du Yarn Bombing ont décidé de renouveler l'expérience le 9 juin prochain. Une équipe d'habituées se rencontre tous les jeudis après-midi au centre social Les Sources, à partir de 14h. Cette équipe a besoin d'être renforcée et fait appel à des personnes bénévoles sachant tricoter, intéressées par le projet et la créativité dans le tricot. Vous pouvez les rejoindre, dans une démarche citoyenne et conviviale, dans le but d'embellir et d'égayer notre ville.



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)



## ÉLECTIONS 2017



### ALORS, VOTONS !

**LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES** Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le second tour le **dimanche 7 mai 2017**.

**LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES** Les élections législatives sont prévues les **dimanches 11 et 18 juin 2017**.

Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

#### OÙ VOTER ?

Salle Jean Baptiste Davaux - Mairie

= Pour les électeurs du bureau de vote N° 1

Salle Aile Nord - Château Louis XI

= Pour les électeurs du bureau de vote N° 2 et 3

**CARTE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE POUR POUVOIR VOTER.**

(1) Spectacle de Serge Papagalli, **12 novembre**.

(2) 4 places de parking seront mises en zone bleue place de la Halle dans les semaines à venir. (3) Distribution des colis de Noël par les élus, **décembre**.

(4) Goûter de Noël, **8 décembre**.

(5) La Côte Saint-André se mobilise pour le Téléthon, **2 & 3 décembre**.

(6) Points Shows, Commerce +, **8 décembre**.

### MAIRIE DE LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

2 rue de l'Hôtel de Ville - BP 84  
38 261 La Côte-Saint-André cedex 1

Tél. 04 74 20 53 99

Fax. 04 74 20 25 30

contact@lacotesaintandre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au vendredi**

09h00 - 12h00 & 13h30 - 16h30

**Dernier samedi du mois 09h00- 12h00**



## GROUPE MUNICIPAL « LA CÔTE 2014 »

Patrice Baule, Joëlle Behal, Ludovic Billon Laroute, Bernadette Bouthier, Jean Chenavier, Christiane Cluniat, Corinne Devin, Christèle Gachet, Jean-Yves Garnier, Daniel Gérard, Mireille Gilibert, Joël Gullon, Pedro Jérónimo, Sébastien Métay, Frédérique Point, Frédéric Raymond, Julien Servoz, Ghislaine Vergnet.

### LE TRAVAIL D'ÉQUIPE PAYE !

Après de nombreux mois de travail des élus et des services de la ville, les projets deviennent réalité, les engagements de campagne se confirment.

Avec un investissement de plus de **450 000 €**, l'école publique sera enfin, à la rentrée de septembre, aux normes en termes d'accessibilité et de sécurité.

Avec un budget de plus d'**1 million d'€**, les travaux de voirie du nouveau quartier Allivet-Bouvain ont débuté. Puis, dans la foulée, enchaînent les travaux de l'EHPAD.

Ce nouvel établissement de 100 lits permettra **un meilleur accueil des personnes âgées** dans un cadre de verdure, mais aussi au cœur de ce nouvel espace de vie.

Le bâtiment multi activités (APAJH, centre social, ADPAH) et ses 26 logements suivront rapidement ces premiers chantiers.

**Cet espace, subventionné, donc peu coûteux pour les Côtis, a d'ailleurs été retenu comme projet structurant par le Département de l'Isère.**

Ainsi commence un processus d'amélioration des équipements médicaux et sociaux de notre territoire.

La mise en place d'un éclairage LED sous la Halle, plus neutre, se finalise. Restent quelques réglages à venir **et la consommation électrique sera divisée par 4 !**

La vidéo-protection est maintenant opérationnelle et efficace ; quoi qu'en disent certains : **ça fonctionne**. La gendarmerie a pu exploiter de nombreuses fois ces données, ce qui permet d'avancer concrètement dans les enquêtes, que ce soit en centre-ville et même au-delà. Le recrutement d'une troisième personne à la police municipale, conformément à notre programme électoral, permettra d'assurer les missions de prévention qui lui sont confiées.

**À mi-mandat, nous avons déjà respecté la quasi-totalité de nos engagements.**

Nous poursuivons notre travail d'équipe en portant à la fois des projets structurants, mais également en nous préoccupant des actions concrètes liées à la sécurité, la propreté et l'animation de notre ville.

Nous restons à votre écoute !

## GROUPE MUNICIPAL « LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ POUR TOUS »

Jacky Laverdure, Christophe Vignon, Eliane Mine, Dominique Masson, Séverine Fouache, Julie Magnea Delaballe.

### UN BILAN FINANCIER 2016 EN TROMPE-L'OEIL

**Un fonctionnement des services orchestré au rabais :** Une gestion du personnel et un turn-over alarmants, un recrutement difficile et quasi systématique d'emplois aidés, des remplacements qui ne sont plus assurés... ce qui amène à une dégradation déjà constatable du service public municipal, alors que, logiquement, vous l'exigez de qualité !

**En Investissements Travaux et Equipements** 1,3 millions d'euros votés en mars 2016. **À ce jour, seulement 48 % réalisés** alors que le budget 2017 va démarrer. **Le budget d'investissement voté en mars**

**2016 est clairement insincère !!** D'ailleurs si tous les projets annoncés avaient été réalisés, le bilan financier serait très déficitaire. Face à ces rabotages, pour faire passer la dégradation des services et faire avaler ses promesses non tenues, M. le Maire pourra s'appuyer sur son nouvel Adjoint à la communication et aux nouvelles technologies qui lui a permis de sauver sa majorité municipale !

### TOUT CHANGE POUR QUE RIEN NE CHANGE !

Dès son lancement en 2014, nous avons contesté le comité des fêtes municipal car il dépendait de la commission scolaire et vie associative et était contrôlé par la majorité municipale.

Dans de nombreux bourgs, le comité est une association qui fédère les bonnes

volontés de tous horizons, sans sectarisme, ni élitisme.

La démission en début d'année de l'élue déléguée, a provoqué sa dissolution. **L'opportunité aurait pu être de repartir sur des bases plus rassembleuses.**

Pas du tout, bien au contraire ! Sans aucune information, un bureau a été constitué. Et qui copréside ce comité des fêtes « nouvelle tendance » ? L'adjoint à la communication, encore lui, accompagné par des élus de la majorité... pour le verrouiller ? Pourquoi la responsabilité citoyenne fait-elle si peur au Maire ?

**NOTEZ BIEN :** Veuillez nous excuser pour la difficile compréhension de notre précédente tribune libre due à la modification de la mise en page sans notre aval.

## GROUPE MUNICIPAL « LA CÔTE LIBRE »

Éric Germain Cara, Lionel Labrot et Marie-Thérèse Robert.

### TOUT POUR LA MUSIQUE !

Nous possédons une école municipale de musique depuis 1996. Avant cela, celle-ci était associative et la commune n'avait pas à s'en plaindre. On compte pour celle-ci, une moyenne de 180 000 €/an de déficit de fonctionnement et d'investissement (travaux, mise aux normes...). On se retrouve, sur 20 ans, avec des sommes abyssales qui ont profité à qui ? 60 élèves Côtis par an ! A-t-on les moyens d'avoir une telle école de musique ? La réponse est non ! Personne n'a jamais voulu ouvrir le débat et essayer de trouver des solutions pour y remédier et revenir à des coûts raison-

nables. « *La ville natale d'Hector Berlioz se doit d'offrir un enseignement musical de haute volée* » : entendons dire. Au fil du temps, l'école en est devenue intouchable, sacralisée. Pour l'exécutif, la solution miracle serait de la transférer à l'Intercommunalité. Cette « solution » ne nous convient guère. D'abord, parce que Bièvre Isère déduira le déficit actuel de sa dotation annuelle à la ville (CLEPT). Dans toutes les options, l'impact de l'École de Musique sur les comptes de la ville serait le même. Ensuite, nous voulons garder la maîtrise de cette compétence Côtis. Nous préconisons le passage de la structure municipale à une association, comme elle était autrefois avec les mêmes services. La modification de sta-

tut sur 2 à 3 ans permettrait de dégager, à terme, environ 100 000 € d'économie. Cela permettrait de garder la maîtrise de l'outil par la commune ; ce à quoi nous tenons particulièrement.

### POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS

M. Raymond a été nommé au poste de 6<sup>ème</sup> adjoint. Une nomination possible en partie grâce à nous ! Après son abstention au vote des impôts, après la création de notre groupe, nous avons le sentiment que l'on a cherché à arrêter l'hémorragie politique par l'octroi d'une indemnité de plus de 10 000 €/an pour un poste qui ne la justifie pas !

<http://lacotelibre.simplesite.com>  
Mail: [LCL.lacotelibre@free.fr](mailto:LCL.lacotelibre@free.fr)

# agenda

## MARDI 4 AVRIL

Spectacle « Pierre et Mohamed »  
Paroisse Ste Marie - Bièvre  
Liers Salle des fêtes

## SAMEDI 8 AVRIL

- Chasse à l'oeuf de Pâques  
Les Sources Parc Allivet  
- Loto APEL Saint-François  
Salle des fêtes

## SAMEDI 15 AVRIL

Concert musique actuelle  
Ecole Municipale de  
Musique Salle Aile Nord

## SAMEDI 22 AVRIL

Pièce de théâtre de l'amicale  
du personnel Salle des fêtes

## DIMANCHE 30 AVRIL

Souvenir des Déportés  
Monument aux Morts

## SAMEDI 6 MAI

Soirée paëlla Association Au-  
tour de l'école Salle des fêtes

## LUNDI 8 MAI

Commémoration victoire du 8  
Mai 1945 Monument aux morts

## SAMEDI 13 MAI

Gala Flamenco MJC Salle des  
fêtes

## DIMANCHE 14 MAI

Pucier Sauveteurs et  
Secouristes de la Bièvre  
Salle des fêtes

## DU 15 AU 18 MAI

Exposition Saggiolato Salle  
Jongkind

## DIMANCHE 21 MAI

- « Le printemps des cimetières »  
Patrimoine Rhônalpin  
Cimetière  
- Spectacle de chorales Opé-  
ration Orange salle des fêtes

## DIMANCHE 4 JUIN

Rassemblement voitures  
anciennes Place Berlioz

## VENDREDI 9 JUIN

- Gala de danse Artistic  
dance Salle des fêtes  
- Yarn Bombing, tricot urbain  
Place de la Halle

## SAMEDI 10 JUIN

- Gala de danse Artistic  
dance Salle des fêtes  
- 50 ans de la MJC Parc Allivet

## VENDREDI 16 JUIN

- Kermesse Association Au-  
tour de l'école Parc Allivet  
- Fête de l'école primaire  
publique école  
- Gala de danse Résonance  
Salle des fêtes

## DU 16 AU 18 JUIN

Exposition MJC Salle jongkind

## SAMEDI 17 JUIN

Gala de danse Résonance  
Salle des fêtes

## DIMANCHE 18 JUIN

Commémoration Appel du 18  
juin Monument aux morts

## SAMEDI 24 JUIN

- Fête de la musique Halle  
- Fête de l'école Saint François  
École

# Histoire de ...

Appelés « biquarrelles » en patois, ils marquent l'apogée du vignoble côtois au 19<sup>ème</sup> siècle et de la fameuse « Candive », ce vin rouge ou blanc qu'Hector Berlioz fait goûter fièrement à ses amis de Paris. On en comptera alors plus d'une centaine disséminée sur le coteau. Aujourd'hui, une trentaine subsiste encore.

Cette vocation agricole d'abris pour les outils n'est pas la seule dont les vestiges nous accompagnent aujourd'hui. Dans la lignée des « folies » et « pavillons d'amour » du 18<sup>ème</sup> siècle dont les châtelains aiment à décorer leurs jardins et parcs et où l'on va prendre le thé au milieu de la nature, nous trouvons le pavillon de la famille De Chastenet qui fait face au Centre des Impôts.

Il faisait alors partie d'un ensemble constitué de la maison de maître (actuel Laboratoire d'analyses

médicales), flanquée de sa ferme, du jardin et du pavillon dominant un parc (actuel jardin de ville) arboré d'essences importées des Amériques.

On trouve également le Pavillon Berlioz au Chateau et dans le parc du Château de Champvert, propriété de la famille Rocher, un adorable petit « pavillon des amours ».

Nobles, bourgeois, mais aussi paysans enrichis vont donc reprendre l'architecture typique de ces petits édicules pour agrémenter leurs jardins comme la famille Giraudin du Ponal grands propriétaires terriens dont les vestiges de la maison à jacobines sont visibles rue Victor Hugo et qui fait édifier dans la deuxième partie du 19<sup>ème</sup> siècle le pavillon dit Mercier.

## LES PAVILLONS



Témoins d'une histoire viticole ou d'un art de vivre il est donc de notre devoir de les entretenir, de préserver leur environnement et de les protéger.

# état civil

Du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 28 février 2017

**NAISSANCES** Nisa SAHIN GOZ, Jade BURIEZ, Shella SAËZ MAGALHAES, Jimmy THOMAS, Quentin LOZZI, Qays AMSIL, Lilou CONFRERE, Gabin DUCLOS, Louise DUCLOS, Baptiste NOUSSAN, Giulia STEMPIEN, Rym LAHSINI, Louna FRANCOIS-BRAZIER, Silas CHARPENAY, Valentin PAPAIZIAN, Azra-Asya KARATAY, Mélina ALVES ANDRADE, Dorian RABALLAND, Benoï FUSZ.

**DÉCÈS** Madeleine LOUIS-GAVET, Lucien NICOLAS, Jeanne REVOL, Luce DI FOLCO, Andrée COLLION, Danielle CLÉAR, Marie-Claude TROUILLET, Georges PRADEL, Elise BERNARD-CAR, Charlotte BARTHÉLÉMY, Marguerite RAVIX, Maria CHUZEVILLE, Gilberte BERTHIER, Lucette MOGENIER, Georgette CHAUVY, Geneviève LENOËL, Roberte COLONEL-BERTRAND, Pierre FAYOLLE, Joséphine FORT, René CHARROUD,

Odile MANCHON, Micheline POULAILLON, Michel FÉTU, Yvonne PIERRY, Carmen SALVADOR CORTÉS, Louis PICHON, Pierre BONI, Michel JAY-ROYON, Louis GUINET, Madeleine PIERRE, Roger MARMONIER, Gilbert BARATIER-BUISSON.

**MARIAGES** Dominique THIVIN et Brigitte GUTTIN ; Helmi AMRI et Chrystelle MARTINEZ.

Informations diffusées en accord avec les familles concernées.